



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
FORCE OUVRIERE
SECTION ACADEMIQUE DE NORMANDIE

Déclaration de la FNEC FP FO au CSA académique du 4 novembre 2025

Ce CSA se tient dans un contexte d'examen à l'Assemblée Nationale du projet de budget 2026 présenté par le gouvernement Lecornu. Il comprend des mesures terribles qui frappent les conditions de vie de millions de travailleurs, de chômeurs et de retraités et menace l'existence de services publics déjà exsangues. Le seul budget qui augmente est celui des armées avec près de 7 milliards en plus. La prétendue « suspension de la réforme des retraites » est un leurre. Très rapidement la lettre rectificative au PLFSS est venue démasquer la supercherie, confirmée par Monsieur Macron lui-même qui a déclaré : « ce n'est ni l'abrogation, ni une suspension mais un décalage d'un an du calendrier ». Par ailleurs cette mesure est conditionnée au vote du budget de la sécurité sociale dans sa totalité, qui prévoit 7 milliards d'économies pour la santé, dans une situation dramatique où par exemple les urgences du CHU de Caen sont menacées de fermeture. A FO, c'est toujours l'abrogation de la réforme des retraites que nous revendiquons.

Ce projet de budget 2026 est un budget de guerre qui s'attaque frontalement aux fondements de la sécurité sociale, que sont notamment le principe du salaire différé et le principe qui veut que « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » pour y substituer l'impôt amené à financer toutes les dépenses du budget. Les exonérations de cotisations patronales ont ainsi représenté 77 milliards en 2024. Ce projet de budget épargne les plus riches et matraque tous les autres et en particulier les plus pauvres : nouvelle année blanche pour le point d'indice, 3000 postes en moins dans la fonction publique, sanctions contre les agents malades, attaques sur les ALD, sur les APL des étudiants étrangers, baisse de 15% des crédits de l'action sociale interministérielle, taxation des cotisations de mutuelle à hauteur d'un milliard d'euros, doublement des franchises médicales, gel des prestations sociales et des retraites. L'arsenal déployé est inédit pour trouver des économies sans toucher aux plus riches ou au patronat. La FNEC-FP-FO dénonce ce budget calamiteux qui ne répond ni aux attentes ni aux besoins des salariés.

Depuis le 1er mars 2025, tout agent en Congé Maladie Ordinaire (CMO) perd 10% de sa rémunération. En plus du jour de carence qui sanctionne injustement les arrêts maladie depuis 2018, la ponction de 10% s'applique sur l'ensemble de la rémunération, traitement et primes comprises, hormis le supplément familial et l'indemnité de résidence. Ce sont 900 millions que ce gouvernement prévoit d'économiser sur le dos des personnels malades en baissant à 90% l'indemnisation des Congés maladie ordinaire. Les retenues sur salaire se feront sur les payes de novembre et janvier 2026 pour revenir rétroactivement depuis le 1er mars 2025. Avec l'effet rétroactif, un personnel en CMO pourrait se retrouver amputé de 40 % de son salaire. C'est inacceptable ! la FNEC-FP-FO, avec la FGF-FO, exige l'abrogation de cette mesure.

M Geffray, 7ème ministre de l'éducation nationale en 3 ans a concédé lors de sa première interview sur France Inter que l'état de l'école est extrêmement inquiétant en terme de niveau, d'inégalités scolaires et sociales mais aussi en terme de santé physique et psychique. En tant que DRH du ministère entre 2017 et 2019, puis directeur de la DGESCO de 2019 à 2024 il a été un des principaux maîtres d'œuvre des réformes qui ont abîmé l'école, les conditions de travail de ces agents et les conditions d'études des élèves ces dernières années. Notamment, nous

condamnons la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, Parcoursup, celle du choc de savoirs ainsi que celle de l'inclusion systématique et forcée. La FNEC FP FO a combattu, combat et continuera de combattre sans relâche toutes ces contre-réformes et leurs effets désastreux.

Dans le cadre du budget 2026, 5 400 emplois supplémentaires sont annoncés dans l'Éducation nationale. La réforme des concours qui se met en place en 2026 va contraindre le ministère à budgéter de nouveaux postes : 8 000 emplois qui ne seront pas en classe durant l'année de M1. Mais une simple soustraction démontre que derrière les emplois supplémentaires annoncés le ministère cache la suppression de 1 891 postes d'enseignants devant élèves dans le 1er degré et 1 365 dans le 2nd degré. Nous craignons donc de nouvelles suppressions d'emploi dans notre académie pour la rentrée 2026, qui a été déjà fortement touchée à la rentrée 2025 par les suppressions d'emplois : 14 postes administratifs ont été supprimés. Nous demandons de recourir pleinement à l'ensemble des listes complémentaires des lauréats concours 2025 pour occuper les postes administratifs restés vacants, postes vacants dont nous demandons le nombre par corps depuis la rentrée dans notre académie.

Notre fédération continue à dénoncer les effets négatifs de la fusion des académies. Ainsi concernant la Commission académique d'action sociale (CAAS) : il a été annoncé jeudi 16 octobre par vos services qu'à compter de la reprise de janvier 2026, les commissions Aides et Prêts se tiendraient de manière différente avec une mutualisation des dossiers au niveau académique et une alternance entre Caen et Rouen. Nous nous opposons à cette mutualisation qui pose des questions de fonctionnement importantes : une seule commission d'aides et prêts pour 5 départements induit des commissions surchargées (Par exemple, pour la dernière CAAS du périmètre rouennais, il y avait 60 dossiers et elle s'est étalée sur toute la journée). Donc si les commissions se tiennent sur le même rythme (une par mois), cela va être ingérable pour tout le monde. Il a été évoqué des commissions toutes les 3 semaines. Pour les assistants sociaux, déjà très chargés, cela risque de compliquer leur organisation puisque plus de temps en commission, c'est moins de temps pour recevoir les agents et traiter les demandes. Ils sont déjà débordés. Le fonctionnement par périmètre reste indispensable pour les agents bénéficiaires, pour les représentants qui siègent et pour les AS qui instruisent les dossiers. Nous défendons donc le maintien des commissions d'aides et prêts par périmètre.

A la rentrée 2025 nous rappelons que 137 postes d'enseignants ont été supprimés dans les collèges et lycées de notre académie, il y a eu 90 mesures de carte scolaire et encore une augmentation des postes partagés sur 2 voire 3 établissements ce qui accroît considérablement les risques de burn-out et de souffrance au travail. Dans les faits ce sont des classes surchargées et des conditions d'enseignement dégradées. L'allemand et les lettres classiques sont particulièrement maltraités, les regroupements de niveaux deviennent de plus en plus fréquents, ce qui fragilise encore davantage ces disciplines et leurs enseignants.

Nous dénonçons la poursuite à la rentrée 2025 de la mise en œuvre du « Choc des savoirs » qui désorganise les établissements, met en concurrence les disciplines, les élèves au sein des groupes, menace la liberté pédagogique des enseignants et crée des tensions avec les familles. Elle remet en cause les dédoublements dans les autres disciplines considérées de fait comme non fondamentales, ce qui fragilise les services et les disciplines enseignées aux élèves. Le rapport de l'inspection générale confirme toute l'inefficacité de cette réforme. La FNEC-FP-FO exige l'abrogation pure et simple des mesures du choc des savoirs et le retour de toutes les heures supprimées.

Le Ministère annonce la création de 1 200 emplois d'AESH en 2026. Or, les créations de 2 000 emplois d'AESH dans le budget Bayrou en 2025 et de 3 000 en 2024 n'ont été qu'une mystification. Les conditions de travail des élèves et d'accompagnement des élèves se

dégradent de plus en plus rapidement. La pénurie s'accroît et la mise en place des PAS n'est qu'une manière de tenter de la cacher. La réalité c'est toujours plus d'élèves par AESH et il n'est plus rare de voir des AESH accompagner plus de 5 élèves, élèves avec des pathologies de plus en plus lourdes, qui devraient être pris en charge dans des établissements sociaux et médico-sociaux. Pour les AESH nous continuons à revendiquer un temps plein pour 24h avec un statut et un vrai salaire, l'abandon des PAS et des PIAL.

Les assistants d'éducation sont les seuls personnels de l'Éducation nationale sans possibilité de progression de salaire. Pour la FNEC-FP-FO, la reconnaissance de leur travail passe par le niveau de leur rémunération. C'est pourquoi nous revendiquons une progression automatique et nationale de la rémunération des AED sur la base de leur ancienneté dès la première année de CDD. Cela a été possible pour les AESH, la FNEC-FP-FO, demande que ce soit également le cas pour les assistants d'éducation dans l'académie de Normandie.

Concernant les infirmières : l'enquête envoyée aux Chefs d'établissement pour l'octroi de la NBI Handicap n'était pas adaptée, ce qui peut entraîner des erreurs, des confusions, des injustices. Nous déplorons que le GT du 16/12/2024 sur la NBI Handicap n'ait donc pas permis d'avancer sur cette question. Nous revendiquons le versement de la NBI handicap pour toutes les infirmières de l'académie.

Enfin, nous dénonçons le fait que plusieurs centaines d'élèves de l'académie n'avaient toujours pas de places dans un LP avant les congés de Toussaint, jetés dehors après la troisième ! C'est inadmissible !

Nos derniers mots seront pour Cécile Kohler et Jaques Paris. Cette enseignante et son compagnon, retraité de l'Éducation Nationale sont emprisonnés aujourd'hui depuis 1277 jours en Iran. C'est la quatrième rentrée que Cécile n'effectue pas devant ses classes. Leur libération est une urgence absolue, leur détresse est extrême, leur survie est désormais une question de jours. Nous vous prions à nouveau de permettre un affichage public au rectorat des visages de Cécile et Jacques, enseignants qui ont besoin d'être soutenus et de savoir qu'on ne les oublie pas.

VOEU proposé par FO et adopté à l'unanimité : FSU 4, FO 2, UNSA 2, CFTD 1, CGT 1.

Les membres du CSA rappellent leur exigence d'abrogation pure et simple de la réforme des retraites.